

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 6 octobre 2015

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier R-3934-2015
Cause tarifaire 2016 d'Hydro-Québec TransÉnergie.
Demande de renseignements no. 1 à Hydro-Québec TransÉnergie de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à Hydro-Québec TransÉnergie de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-3934-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1
À HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE

PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

TABLE DES MATIÈRES

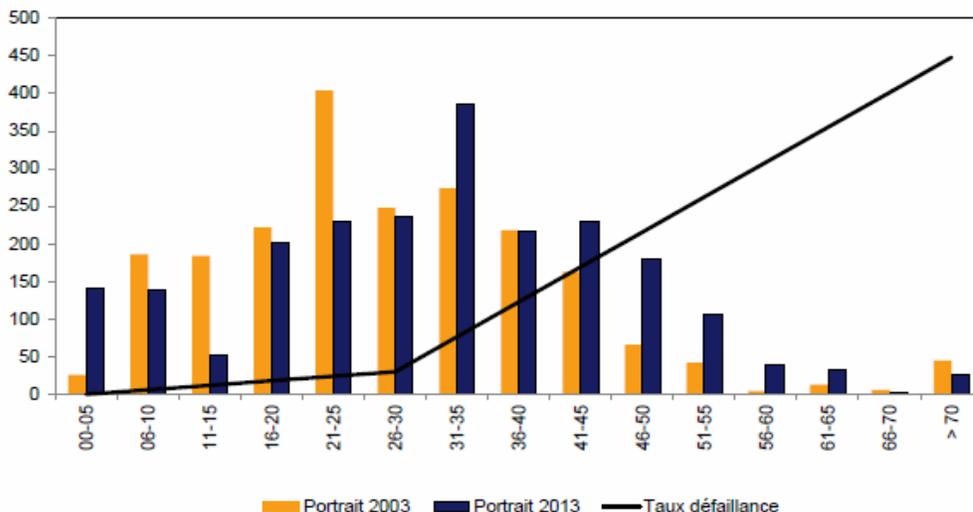
A)	L'EFFICIENCE- PIÈCE B-0008, HQT-3, DOCUMENT 1	2
B)	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE - PIÈCE B-0009, HQT-3, DOCUMENT 2	3
C)	LE BALISAGE - PIÈCE B-0010, HQT-3, DOCUMENT3	4
D)	LES CHARGES NETTES D'EXPLOITATION - PIÈCE B-0015, HQT-6, DOCUMENT2.....	6
E)	LES AUTRES CHARGES - PIÈCE B-0004, HQT-1, DOCUMENT 1 ET PIÈCE B-0016, HQT-6, DOCUMENT 3.....	7
F)	PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS ET ÉVOLUTION DE LA BASE DE TARIFICATION 2014-2016 - PIÈCE B-0017, HQT-7, DOCUMENT 1 ET PIÈCE B-0024, HQT-9, DOCUMENT 1.....	9

A) L'EFFICIENCE- PIÈCE B-0008, HQT-3, DOCUMENT 1

Note sur la présente section : La présente question est présentée sous la rubrique de « l'efficacité » car cela correspond à un des segments de la preuve du Transporteur. Toutefois, fidèles à leur position exprimée depuis plusieurs années, SÉ-AQLPA ne considère pas « l'efficacité » comme constituant un sujet en soi. L' « efficacité » n'est pertinente qu'en tant que composante des sujets (charges ou investissements) auxquels cette efficacité se rapporte.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-1

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3934-2015, Pièce B-0008, HQT-3, Document 1, Figure 1, Nombre de transformateurs en fonction de l'âge, page 5 :



Demande(s) :

- a) Quelle est l'échelle qui caractérise le taux de défaillance ?
- b) Quelle est l'unité considérée ?

B) LES INDICATEURS DE PERFORMANCE - PIÈCE B-0009, HQT-3, DOCUMENT 2

Note sur la présente section : Les présentes questions sont présentées sous la rubrique des « *indicateurs de performance* » car cela correspond à un des segments de la preuve du Transporteur. Toutefois, fidèles à leur position exprimée depuis plusieurs années, SÉ-AQLPA ne considère pas les « *indicateurs de performance* » comme constituant un sujet en soi. Les « *indicateurs de performance* » ne sont pertinents qu'en tant que composantes des sujets (charges ou investissements) auxquels ces indicateurs se rapportent.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-2

Références :

- i) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Pièce B-0009, HQT-3, Document 2, Tableau 6 page 10 : Capacité du réseau de transport en 2014 : 44 636 MW.
- ii) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE** Pièce B-0024, HQT-9, Document 1, page 17, lignes 8 à 10 :

La capacité de transport prévue à la pointe est déterminée par la simulation d'un scénario de forte demande survenant dans les conditions d'exploitation à la pointe. La capacité de transport a été établie à 43 322 MW pour la pointe 2014.

Demande(s) :

- a) Veuillez expliquer l'écart entre les deux capacités de transport du réseau établies pour la pointe 2014.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-3

Référence : **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Pièce B-0009, HQT-3, Document 2, page 16, lignes 3 et 4 :

Le pourcentage des HIM réemployées est supérieur à celui de l'année 2013 en raison de l'augmentation de la consommation d'huile par le Transporteur.

Demande(s) :

- a) Veuillez expliquer les raisons qui font que vous utilisez davantage d'huile en 2014.

C) LE BALISAGE - PIÈCE B-0010, HQT-3, DOCUMENT 3

Note sur la présente section : La présente question est présentée sous la rubrique du « balisage » car cela correspond à un des segments de la preuve du Transporteur. Toutefois, fidèles à leur position exprimée depuis plusieurs années, SÉ-AQLPA ne considèrent pas le « balisage » comme constituant un sujet en soi. Le « balisage » n'est pertinent qu'en tant que composante des sujets (charges ou investissements) auxquels ce balisage se rapporte.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-4

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Pièce B-0010, HQT-3, Document 3, pages 9 et 10, Figures 4, 5 et 6 (en \$US par milles de circuit) :

	Dépenses totales par mille de circuit – Contribution des lignes				
	2009	2010	2011	2012	2013
HQTÉ (figure 4)	9502	14334	14807	13013	13248
Participants (figure 4)	14232	26365	23161	28139	38532
somme figures 5 et 6	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses en exploitation et maintenance par mille de circuit – Contribution des lignes	2723	2309	2408	1967	1808
Dépenses en investissements par mille de circuit – Contribution des lignes	6779	12025	12400	11053	11440
HQTÉ	9502	14334	14808	13020	13248
Dépenses en exploitation et maintenance par mille de circuit – Contribution des lignes	6541	10679	6547	8509	12405
Dépenses en investissements par mille de circuit – Contribution des lignes	7691	15686	16614	22227	24857
Participants	14 232	26 365	23 161	30 736	37 262
Écarts					
HQTÉ	0	0	-1	-7	0
Participants	0	0	0	-2597	1270

Demande(s) :

- a) Pour les dépenses totales par milles de circuit, la contribution des participants pour 2012 et 2013 ne correspond pas à la somme des dépenses correspondantes des tableaux 5 et 6 : l'écart est de -2 587\$ en 2012 et de 1 270\$ en 2013. Pouvez expliquer cet écart ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-5

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Pièce B-0010, HQT-3, Document 3, pages 13 et 14 Figures 10, 11 et 12(en \$US/MVA) :

Figure 10	2009	2010	2011	2012	2013
HQTÉ	6 666	5 197	6 098	5 175	6 540
sans l'interconnexion					
avec l'Ontario	5 120	5 105			
Participants	6 669	5 922	3 465	6 344	6 705
= somme figures 11					
et 12	2009	2010	2011	2012	2013
HQTÉ	6665	5197	6098	5175	6539
sans l'interconnexion					
avec l'Ontario	5087	5048			
Participants	6669	5922	3465	5822	6705
Écarts					
HQTÉ	1	0	0	0	1
sans l'interconnexion					
avec l'Ontario	33	57	0	0	0
Participants	0	0	0	522	0

Demande(s) :

- a) Il existe en 2012 un écart pour les participants entre la figure 10 et la somme des figures 11 et 12 de 522\$, Veuillez l'expliquer.

D) LES CHARGES NETTES D'EXPLOITATION - PIÈCE B-0015, HQT-6, DOCUMENT 2

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-6

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Pièce B-0015, HQT-6, Document 2, page 48, Tableau A8-1- Revenus en provenance des unités réglementées (en M\$) :

	Année de base 2015				Année témoin 2016			
	Distr.	Transp.	H.Q.	Ratio (Distr. +Transp.) /HQ	Distr.	Transp.	H.Q.	Ratio (Distr. +Transp.) /HQ
Finances	26,7	11,0	92,8	40,6%	25,6	11,3	92,1	40,1%
Ressources humaines	66,7	24,5	154,7	59,0%	63,5	24,7	148,7	59,3%
Affaires corporatives et secrétariat général								
- Sécurité industrielle	16,8	17,7	63,1	54,7%	16,1	19,6	64,0	55,8%
- Affaires juridiques	5,0	1,9	22,0	31,4%	5,1	1,8	21,4	32,2%
- relations avec le milieu et autres unités	8,6	2,2	17,2	62,8%	9,2	0,5	13,5	71,9%
	30,4	21,8	102,3	51,0%	30,4	21,9	98,9	52,9%
Total - Unités corporatives	123,8	57,3	349,8	51,8%	119,5	57,9	339,7	52,2%

Demande(s) :

- a) Comment expliquez-vous la baisse en 2016 par rapport à 2015 de la rubrique «Relations avec le milieu et autres unités» ? Cette rubrique passe de 2,2 M\$ en 2015 à 0,5 M\$ en 2016. Elle était de 3 M\$ en 2014.

E) LES AUTRES CHARGES - PIÈCE B-0004, HQT-1, DOCUMENT 1 ET PIÈCE B-0016, HQT-6, DOCUMENT 3

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-7

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Pièce B-0016, HQT-6, Document 3, page 9, Tableau 6, Retraits d'actifs et mises en exploitation (en millions de dollars) :

	Années historiques					Année de base 2015	Année témoin 2016	Variation 2015 à 2016	
	2010	2011	2012	2013	2014			\$	%
Mises en service générant des revenus additionnels M\$	388,1	459,8	373,0	653,5	1 043,7	744,5	226,1	-518,4	-69,6%

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1.8

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3934-2015, Pièce B-0004, HQT-1, Document 1, Tableau 1, page 5 :

Tableau 1 - Revenus requis du service de transport 2014 à 2016 (M\$)

	Année historique 2014	2015 Autorisé D- 2015-031	2015 Année de base	Année témoin 2016	Variation 2016 vs Autorisé 2015 (M\$)	Variation 2016 vs Autorisé 2015 (%)
Rendement sur la base de tarification et charge de désactualisation	1 295,9	1 296,7	1 302,8	1 348,8	52,1	4,0%
<i>Coût moyen pondéré du capital</i>	7,362%	6,970%	6,970%	6,947%		
Dépenses nécessaires à la prestation du service	1 842,8	1 882,8	1 900,5	1 800,9	-81,9	-4,3%
<i>Charges nettes d'exploitation</i>	707,5	705,5	728,5	742,9	37,4	5,3%
<i>Amortissement</i>	1 032,7	1 065,0	967,4	1 035,0	-30,0	-2,8%
<i>Taxes et autres</i>	102,6	112,3	204,6	23,0	-89,3	-79,5%
REVENUS REQUIS	3 138,7	3 179,5	3 203,3	3 149,7	-29,8	-0,9%

Demande(s) :

- a) Veuillez définir et illustrer la catégorie « autres » dans la rubrique « taxes et autres ».
- b) Comment expliquez-vous la forte baisse de la rubrique « taxes et autres » entre le montant de 2015 (autorisé de 112,3 M\$ puis prévu de 204,6 M\$) et le montant prévu pour 2016 de 23 M\$?

Le 6 octobre 2015

N° de dossier : R-3934-2015

Demande de renseignements n° 1 de SÉ-AQLPA à Hydro-Québec TransÉnergie

Page 8

- c)** Entre 2015 et 2016, la rubrique « *taxes et autres* » fait-elle l'objet d'un changement de méthodologie de calcul ou d'un transfert de coût interannuel qui contribuent à expliquer au moins en partie cette importante baisse entre 2015 et 2015 ? Veuillez élaborer, notamment aux fins de quantifier la part de cette baisse qui serait due à ces deux facteurs.

F) PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS ET ÉVOLUTION DE LA BASE DE TARIFICATION 2014-2016 - PIÈCE B-0017, HQT-7, DOCUMENT 1 ET PIÈCE B-0024, HQT-9, DOCUMENT 1

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-9

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Pièce B-0017, HQT-7, Document 1, Tableau 17, page 19 : Extrait :

Note 2: Écart sur le rendement sur la BT	2014 écarts	
	Votre tableau	Nos calculs
Écart de taux	-0,6	-0,6
Écart de volume	-13,5	-20,6
Impact des mises en service	-20,3	-27,4
> ou = à 25 M\$	-19,5	-19,5
< à 25 M\$ (note 3)	-7,9	-7,9
Autres composantes de la base de tarification	6,8	6,8
Écart total	-14,1	-21,2

Demande(s) :

- a) Dans la note 2 qui traite des écarts sur le rendement de la base de sur la base de tarification, l'impact des mises en service ne devrait-il pas être de 27,4 M\$ et non de 20,3 M\$ comme vous l'indiquer ? Veuillez déposer une pièce rectifiée le cas échéant.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1.10

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3934-2015, Pièce B-0024, HQT-9 Document-1, Planification du réseau de transport, page 30 tableau 10.

Préambule: Pour l'année 2020, vous indiquez, pour la croissance des besoins, un chiffre négatif de -885,4 pour un total des investissements pour l'année de 154,6.

Demande(s) :

- a) S'agit-il d'une erreur ?
- b) S'agit-il de la contribution du Producteur pour la mise en service de l'intégration de La Romaine ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-11

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Pièce B-0024, HQT-9, Document 1, Planification du réseau de transport, page 30 tableau 10

Préambule: Dans ce tableau 10 pour l'année 2021 à l'item Maintien et amélioration de la qualité, on voit le chiffre 808 M\$ qui est beaucoup plus élevé que pour toute les autres années.

Demande(s) :

- a) Veuillez expliquer la nature du projet qui amène des coûts aussi important en maintien et amélioration de la qualité.
- b) S'il s'agit de la ligne Micoua-Saguenay au coût de 616 M\$ dont la mise en service est prévue pour 2021 à l'item maintien et amélioration de la qualité dans le tableau 7 de la page 25, veuillez expliquer ce qui a changé dans les critères de conception du réseau ou dans l'état du réseau pour justifier un tel investissement en maintien et amélioration de la qualité.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-12

Références :

- i) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Pièce B-0028, HQT-10, Document 2, page 8, tableau 3 :

Tableau 3 - Taux de pertes de transport pour l'année 2016

Année	
2012	5,68 %
2013	5,85 %
2014	5,91 %
Taux moyen	5,8 %

- ii) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Pièce B-0024, HQT-9 Document 1, page 5 :

Aussi, le Transporteur dépose sous pli strictement confidentiel, à la pièce HQT-9, Document 1.2, le schéma unifilaire et les schémas de l'écoulement de puissance prévu pour la pointe 2014-2015.

Demande(s) :

- a) Veuillez expliquer pourquoi le Transporteur utilise un modèle de réseau de la pointe 2014-2015 plutôt qu'un modèle du réseau 2015-2016 comme référence dans ce dossier tarifaire. Veuillez déposer une pièce rectifiée le cas échéant.
- b) Pour l'évaluation des pertes en l'année 2014 apparaissant à la référence i), est-ce que le modèle du réseau était celui incluant les équipements originaux prévus pour l'intégration éolien de l'appel d'offre 2000 MW et prévu pour l'intégration de la Romaine?
- c) Si oui, quel aurait été le taux de perte avec la ligne Chamouchouane plutôt que tous les équipements prévu dans l'intégration éolien de l'appel d'offre 2000 MW et prévu pour l'intégration de la Romaine?
- d) Selon le Transporteur l'utilisation d'un modèle réseau avec la ligne Chamouchouane aurait-il pour effet de faire baisser le taux de perte?
- e) Si oui veuillez déposer le taux de perte avec la ligne Chamouchouane plutôt que le modèle utilisé.
-